



# Assemblée générale

Distr. générale  
10 septembre 2013  
Français  
Original : anglais

---

## Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien

### Compte rendu analytique de la 353<sup>e</sup> séance

Tenue au Siège, à New York, le mardi 30 juillet 2013, à 10 h 30

*Président* : M. Diallo. . . . . (Sénégal)

## Sommaire

Adoption de l'ordre du jour

Faits survenus depuis la séance précédente du Comité

Situation dans le Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est,  
et faits nouveaux intervenus dans le processus de paix

Rapport sur la Réunion internationale des Nations Unies à l'appui de la paix  
israélo-palestinienne, Beijing, 18 et 19 juin 2013

Demande d'adhésion de l'État plurinational de Bolivie au Comité

Recommandations visant à améliorer la coopération du Comité avec les  
organisations de la société civile : Réactivation du Groupe de travail du Comité

Accréditation des organisations de la société civile auprès du Comité

---

Le présent compte rendu est sujet à rectifications. Les rectifications doivent être rédigées dans l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un mémorandum et être également portées sur un exemplaire du compte rendu. Il convient de les adresser, *une semaine au plus tard à compter de la date du présent document*, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-750, 2 United Nations Plaza.

Les rectifications au présent compte rendu seront publiées dans un rectificatif.

13-41167X (F)



Merçi de recycler 



*La séance est ouverte à 10 h 40.*

### **Adoption de l'ordre du jour**

1. *L'ordre du jour est adopté.*

### **Faits survenus depuis la séance précédente du Comité**

2. **Le Président** dit que le 13 juin 2013, Israël a annoncé qu'il mettrait à exécution les plans visant à construire plus de 1 000 habitations dans les colonies de peuplement d'Itamar et de Bruchin en Cisjordanie. Le 27 juin, dans un communiqué de presse marquant la fin de sa récente mission d'établissement des faits à Amman et au Caire, le Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme du peuple palestinien et des autres Arabes des territoires occupés a noté avec une profonde inquiétude la détention continue par Israël de quelque 5 000 Palestiniens, y compris d'enfants, ainsi que les rapports sur le mauvais traitement des détenus palestiniens. Le 1<sup>er</sup> juillet, une organisation non gouvernementale palestinienne a signalé qu'au cours du premier semestre de 2013, 1 790 Palestiniens avaient été arrêtés par des soldats israéliens et 16 avaient été tués par des militaires israéliens.

3. Le 19 juillet, le Secrétaire d'État des États-Unis d'Amérique, John Kerry, a annoncé à Amman qu'Israël et l'État de Palestine avaient jeté les bases pour la reprise des pourparlers de paix. Il a été confirmé par la suite que les pourparlers avaient officiellement repris le 29 juillet à Washington. Le 19 juillet également, la Commission européenne a publié de nouvelles directives interdisant aux institutions de l'Union européenne de financer des entités reliées aux colonies de peuplement en Cisjordanie, à Jérusalem-Est et sur les Hauteurs du Golan. Enfin, le 23 juillet, le Conseil de sécurité a tenu un débat public sur la situation au Moyen-Orient, notamment sur la question de Palestine, au cours de laquelle il a fait une déclaration au nom du Comité.

### **Situation dans le Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, et faits nouveaux intervenus dans le processus de paix**

4. **M. Mansour** (Observateur de l'État de Palestine) dit que le débat du Conseil de sécurité sur la situation au Moyen-Orient, notamment sur la question de Palestine, a eu lieu à un moment critique et historique.

Le débat a porté particulièrement sur la situation sur le terrain dans le Territoire palestinien occupé et sur les politiques israéliennes, notamment les activités de peuplement, qui servaient peu à faciliter des négociations politiques sérieuses. Bien que la communauté internationale et le peuple palestinien et ses dirigeants se félicitent de la reprise des pourparlers de paix et de la décision israélienne prise le 28 juillet 2013 de libérer 104 prisonniers politiques palestiniens détenus par Israël depuis plus de 20 ans, beaucoup pensent que pour que les pourparlers aient une chance de succès, Israël doit se conformer au droit international.

5. La reprise des pourparlers a été facilitée par les efforts déployés par le Comité, la Ligue des États arabes, le Quatuor, l'Organisation de coopération islamique et le Gouvernement américain, particulièrement son Secrétaire d'État, qui a visité la région six fois au cours des derniers mois. Une réunion de procédure tenue à Washington établira un calendrier pour les pourparlers, mais le test réel demeure dans l'avenir et le succès dépendra de la volonté politique des deux côtés. Depuis que l'Assemblée générale a accordé à la Palestine le statut d'État non membre observateur le 29 novembre 2012, les dirigeants palestiniens ont agi avec responsabilité et souplesse. Plutôt que de demander de devenir une haute partie contractante aux Conventions de Genève ou autres instruments internationaux, donnant ainsi à Israël une autre excuse pour ne pas reprendre les négociations, ils ont décidé de reporter les décisions sur des questions n'étant pas reliées au processus politique. Les négociations politiques actuelles, qui pourraient être la dernière chance de sauvegarder la solution des deux États, doivent couvrir toutes les questions, y compris la question des colonies de peuplement, des saisies de terres et autres activités israéliennes illégales à et autour de Jérusalem-Est. La Palestine a l'intention de respecter le droit international et d'honorer ses obligations et engagements; il espère qu'Israël fera de même.

6. Il se félicite de la publication des directives de l'Union européenne, qui réitérent que les accords bilatéraux entre l'Union européenne et Israël ne couvrent pas le territoire occupé par Israël en 1967. Bien que ces directives n'entreront en vigueur qu'en 2014, elles représentent néanmoins un pas important en avant, sans parler d'un moyen éventuel d'obliger la Puissance occupante à se conformer au droit

international. Il condamne la décision prise en représailles par Israël de ne pas permettre au représentant de l'Union européenne de visiter Gaza et il espère qu'elle ne donnera pas le ton des pourparlers de paix.

7. Le Territoire palestinien occupé n'est pas seulement une terre contestée, et la Puissance occupante doit s'en retirer en tant que condition préalable à la paix. Les dirigeants palestiniens sont prêts à négocier sur toutes les questions en suspens, le droit d'usage de l'eau, les frontières, les colonies de peuplement et les prisonniers. Il espère qu'il sera donné tort à ceux qui doutent des pourparlers actuels et que le peuple palestinien peut espérer la fin de l'occupation.

8. **M. Ahmed Khan** (Pakistan) se félicite de la reprise des pourparlers de paix entre Israël et l'État de Palestine et loue les efforts déployés par les négociateurs et le Secrétaire d'État des États-Unis d'Amérique. Le temps presse; le nombre de colonies de peuplement israéliennes a doublé depuis 2000 et l'équilibre démographique change. Un calendrier et des objectifs clairs devraient par conséquent être établis pour les négociations.

9. Il se félicite de la décision israélienne de libérer des prisonniers palestiniens et lance un appel pour que soient prises d'autres mesures de confiance, telles que la levée partielle des restrictions imposées à la liberté de circulation et le gel des activités de peuplement. Il est impératif que les deux côtés fassent preuve de patience et de prudence. En même temps, les droits du peuple palestinien doivent être respectés, toutes les mesures doivent être fondées sur le droit international et il doit être mis un terme aux tendances violentes.

#### **Rapport sur la Réunion internationale des Nations Unies à l'appui de la paix israélo-palestinienne, Beijing, 18 et 19 juin 2013**

10. **M. Reyes Rodriguez** (Cuba), Vice-Président, dit que le thème de la Réunion internationale des Nations Unies à l'appui de la paix israélo-palestinienne, tenue les 18 et 19 juin 2013 à Beijing, avait été de revitaliser l'engagement solidaire de la communauté internationale envers la solution des deux États au conflit israélo-palestinien, qui est venue particulièrement à point vu les nouvelles initiatives internationales et régionales entreprises pour aider à reprendre les négociations. Des représentants de

56 gouvernements, de deux organisations intergouvernementales, de deux entités du système des Nations Unies et d'un certain nombre d'organisations de la société civile ont assisté à la Réunion. Vingt-deux importants organismes de presse internationaux et chinois ont couvert la Réunion. Le Comité a été représenté par une délégation composée du Président, de l'Observateur permanent de l'État de Palestine et de lui-même.

11. La séance d'ouverture comprenait un message du Secrétaire général, qui s'est félicité des efforts renouvelés déployés par les États-Unis et la Ligue des États arabes et a prié les parties d'éviter toute mesure qui pourrait mettre en péril les négociations, telle que l'expansion des colonies de peuplement. Le Secrétaire général a également demandé de prendre des mesures de confiance et de fournir un appui supplémentaire au peuple palestinien, à ses institutions et à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient. Le Ministre adjoint des affaires étrangères de la Chine, Ma Zhaoxu, a expliqué plus en détail la proposition en quatre points présentée par le Président Xi Jinping au cours de visites en Chine du Président Abbas et du Premier Ministre Netanyahu en mai 2013.

12. Dans sa déclaration d'ouverture, le Président du Comité, notant que la Chine était idéalement placée pour contribuer à une solution, a demandé à la communauté internationale de faire un effort collectif pour retirer les obstacles aux négociations, appuyer les pourparlers de paix, coordonner les initiatives, rétablir la confiance et accroître l'assistance au peuple palestinien. Le représentant de l'État de Palestine, Bassam al-Salihi, s'est félicité de l'appui de la Chine et a souligné que si la communauté internationale permettait aux négociations d'échouer, elle perdrait la possibilité de parvenir à la solution des deux États et devraient rechercher une solution de rechange. Dans un exposé liminaire, le Sous-Secrétaire général aux affaires politiques, Oscar Fernández-Taranco, a exprimé l'espoir que la communauté internationale aiderait les deux parties à surmonter la méfiance et à entamer des négociations sérieuses, le statut quo étant insoutenable.

13. Pendant les séances plénières, les délibérations ont porté sur la nécessité de donner une chance aux efforts diplomatiques actuels. À cet égard, un appui d'acteurs clés, notamment la Chine, la Fédération de Russie, l'Union européenne et les Nations Unies, sera

essentiel. Les donateurs ont été priés d'accroître l'assistance, particulièrement à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient. Les participants ont souligné que les États Membres des Nations Unies avaient la responsabilité de traiter des violations israéliennes et d'appuyer l'indépendance de l'État de Palestine. Si les efforts diplomatiques étaient compromis, le peuple palestinien étudierait d'autres possibilités, y compris une résistance populaire pacifique et de demander l'adhésion aux organisations et instruments internationaux. Il a été envisagé d'adopter des résolutions des Nations Unies qui comprendraient des mesures concrètes pour mettre fin aux violations israéliennes. Toute la documentation pertinente peut être consultée sur la page web de la Réunion et un rapport intégral sera publié.

14. Enfin, la délégation du Comité a procédé à des échanges de vues fructueux et ouverts avec des fonctionnaires de haut niveau du Ministère chinois des affaires étrangères, notamment avec le Ministre. La délégation a également assisté à une manifestation organisée par l'ambassade de l'État de Palestine et le Conseil des ambassadeurs arabes pour commémorer l'anniversaire d'Al-Nakba.

15. **M. Mansour** (Observateur de l'État de Palestine) dit qu'il est reconnaissant au Gouvernement chinois d'avoir accueilli la Réunion et espère qu'il jouera un rôle plus actif dans le processus politique pour faire avancer la paix.

16. *Le Comité prend note du rapport.*

#### **Demande d'adhésion de l'État plurinational de Bolivie au Comité**

17. **Le Président**, se référant à la lettre en date du 29 mai 2013 adressée par la Mission permanente de l'État plurinational de Bolivie à l'Organisation des Nations Unies, dit qu'il considérera que le Comité souhaite approuver la demande du Gouvernement de l'État plurinational de Bolivie de devenir membre du Comité.

18. *Il en est ainsi décidé.*

19. **M. Llorentty Soliz** (État plurinational de Bolivie) dit que son pays est honoré de devenir membre du Comité. Le peuple palestinien est victime d'agression, de colonisation, d'oppression et de punitions collectives, et sa lutte est une des grandes

causes du XXI<sup>e</sup> siècle. Elle représente une question d'importance mondiale : la paix mondiale, la liberté, l'autodétermination et l'état du droit international en dépendent. L'État plurinational de Bolivie appuie la solution des deux États sur la base des frontières du 4 juin 1967 et prie instamment Israël d'arrêter la construction de toutes les colonies de peuplement.

20. **M. Reyes Rodríguez** (Cuba) dit que le peuple bolivien et son Président, conjointement avec d'autres peuples et pays d'Amérique latine, se sont engagés à appuyer la lutte palestinienne. Il prie les parties au conflit israélo-palestinien de prendre l'engagement ferme de résoudre leur différend; il est inacceptable qu'une partie au conflit cherche à maintenir le statut quo et continue à violer les droits du peuple palestinien.

21. **M. Mansour** (Observateur de l'État de Palestine) dit que l'État de Palestine est impatient de renforcer ses relations avec l'État plurinational de Bolivie et apprécie profondément tous les efforts déployés pour appuyer les droits palestiniens.

22. **M. Eler** (Turquie) dit que son pays attend avec impatience de travailler avec l'État plurinational de Bolivie et la reprise de négociations sérieuses entre les parties au conflit israélo-palestinien.

#### **Recommandations visant à améliorer la coopération du Comité avec les organisations de la société civile : Réactivation du Groupe de travail du Comité (document de travail n° 4)**

23. **Le Président** dit que 830 organisations de la société civile sont accréditées auprès du Comité et que 99 d'entre elles jouissent du statut d'observateur. Le Bureau tient des consultations périodiques avec des représentants d'organisations de la société civile et leurs relations se sont révélées mutuellement bénéfiques. Le Bureau a fait un certain nombre de recommandations visant à améliorer une telle interaction. En particulier, il a recommandé que le Groupe de travail du Comité, qui a été créé en 1977, soit réactivé et chargé spécifiquement de communiquer avec la société civile. Malte a offert de reprendre sa fonction de Président du Groupe de travail.

24. Il appelle l'attention du Comité sur le document de travail n° 4, qui énonce le projet de mandat du Groupe de travail.

25. **M. Hamilton** (Malte) propose, au paragraphe 2 du projet de mandat, de remplacer les mots « better use » (faire mieux usage) par le mot « harness » (tirer parti) et, à la fin de l'alinéa b) du paragraphe 3, d'ajouter les mots « and raising mutual awareness of respective efforts, initiatives and opportunities for mutual cooperation » (et promouvoir la connaissance mutuelle des efforts, initiatives et possibilités respectifs aux fins d'une coopération mutuelle).

26. *Le mandat du Groupe de travail, tel que modifié oralement, est adopté.*

#### **Accréditation des organisations de la société civile auprès du Comité (document de travail n° 5)**

27. **Le Président** attire l'attention sur le document de travail n° 5, qui contient les demandes d'accréditation auprès du Comité soumises par cinq organisations non gouvernementales. Après examen des demandes, le Bureau a conclu que les cinq organisations remplissaient les critères pour l'accréditation et recommande qu'elles soient accréditées.

28. **M. Raja Zaib Shah** (Malaisie) dit que la Perdana Global Peace Foundation, qui a été créée par Mahathir Mohamad, ancien Premier Ministre de Malaisie, a réalisé des programmes humanitaires et d'infrastructure dans diverses parties du monde, y compris à Gaza. Son gouvernement prie instamment le Comité d'approuver sa demande.

29. *Les demandes d'accréditation auprès du Comité reçues d'El Bureij Rehabilitation Society (bande de Gaza), la Society for Development and Community Empowerment (Nigéria), le Himalyan Consensus Institute (Hong Kong), la Perdana Global Peace Foundation (Malaisie) et la US Federation for Middle East Peace (États-Unis d'Amérique) ont été approuvées.*

*La séance est levée à 11 h 45.*